



Usage abusif des locaux sans autorisation

Par **calinka**, le **01/07/2010** à **17:29**

Bonjour,

j'ai loué un appartement a une dame de 75 ans et voilà qu'au bout de 1 mois elle héberge son petit fils de 21 ans .qui squat sans complexe les lieux, faisant venir des copains.

Nous les prenons en flagrant delit quand 1 de ces copains cherche une échelle dans nos dépendances, afin de rentrer par la fenêtre chez sa grand mère, quand nous lui demandons ce qu'il est entrain de faire voici la réponse:

fout le camp espèce de vieux con j'ai envie de de fouttre mon poing sur la gueule tu n'as rien a faire ici (nous habitons à côté)etc....en plus le loyer du mois de juin n'a pas été réglé

j'ai décidé de lui envoyer une lettre recommandée en lui expliquant qu'à la prochaine intercation je préviens la gendarmerie.une assistante sociale est venue parler à la grand mère qui le soutien grandement

que puis-je faire ?

Par **jeetendra**, le **01/07/2010** à **17:34**

Bonsoir, qu'est ce que vous voulez faire, la grand-mère est locatrice en titre, bon an, mal an, elle paye un loyer, elle à le droit de recevoir un tiers, de surcroit un membre de sa famille, meme si vous prévenez les Forces de l'Ordre ils n'interviendront pas, et pour quel motif!!!

Ce qu'il vous reste à faire c'est 6 mois avant la fin du bail de ne pas le renouveler en invoquant un motif légitime qu'il vous appartiendra de justifier auprès du locataire, cordialement.